

16 caveaux profanés dans deux cimetières de Charente-Maritime

écrit par Jules Ferry | 19 juin 2023





Seize caveaux ont été ouverts et certains corps sortis de leur cercueil à Tugéras-Saint-Maurice et Chartuzac, en Charente-Maritime.

Sous Macron, nous allons d'horreur en horreur ! Que se passe-t-il en France ?

On dit que le début de la civilisation humaine est marqué par l'enterrement et le respect des morts... cela laisse deviner le niveau de civilisation de ceux qui osent faire des horreurs pareilles. Dans un pays où on laisse un professeur se faire décapiter, voilà le traitement réservé aux morts.

Les vivants ne suffisent plus, ils s'attaquent aux morts.

Seize caveaux ont été ouverts et certains corps sortis de leur cercueil dans les communes de Tugéras-Saint-Maurice et de Chartuzac.



Portail d'entrée du cimetière de Chartuzac.

Une enquête est ouverte pour « atteinte à l'intégrité de cadavres » et pour « vol ».

« Comment peut-on s'attaquer à des gens et à leur repos éternel ? » s'interroge un habitant de Tugéras-Saint-Maurice.

Aucune inscription n'a été relevée dans les deux cimetières profanés.

« C'est une horreur, c'est abject... Je n'ai pas les mots pour décrire ce que j'ai vu », confie, bouleversé, Pierre Amat le maire de Tugéras-Saint-Maurice en Charente-Maritime, un village proche de Jonzac. Ici, vendredi matin, les habitants se sont réveillés au milieu d'un véritable cauchemar. Quatorze cercueils enterrés dans sept caveaux familiaux y ont été profanés avec une indignité inouïe pour les défunts

qui y reposaient. La même nuit de jeudi ou vendredi, dans le bourg de Chartuzac, une commune distante de quelques kilomètres à peine, la même scène d'horreur a eu lieu, avec neuf caveaux ouverts cette fois.

Suite réservée aux abonnés.

[Le Parisien](#)

Même si les détails de cette affaire n'ont pas été ébruités par les autorités, des sources indiquent le traitement hallucinant qui a été réservé aux corps de certains défunts.

Des os disséminés

« Personne n'a jamais vu une chose comme celle-là », résume l'élu qui ne s'étendra pas davantage sur le sujet. Mais d'après une source proche du dossier qui s'est confiée à nos confrères, les actes commis sont d'une atrocité inouïe. Des cercueils auraient ainsi été placés dans les allées des cimetières avant d'être ouverts. *« Tous n'étaient pas forcément décomposés »*, précise la source, qui confie que des os ont été retrouvés disséminés ici et là, alors qu'une personne défunte avait été placée assise dans son cercueil.

[Actu orange](#)

Chez Hidalgo, le pillage des tombes via l'« évacuation » des tombes anciennes est une industrie.

Les méthodes d'Hidalgo diffusées récemment ont sûrement donné des idées à certains.



Ci-dessus, une capture d'écran du reportage dénonçant le pillage des tombes à Paris.

Les bijoux sont prélevés et revendus en toute illégalité (1'25) :

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2023/06/paris.mp4>